
Transition Insertion 2020

Rapport annuel 2016

Brabant Wallon – Namur – Liège – Verviers – Huy/Waremme



FSE + IEJ
UNION EUROPÉENNE



FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES

LE FONDS SOCIAL EUROPÉEN, L'INITIATIVE POUR
L'EMPLOI DES JEUNES ET LA FÉDÉRATION WALLONIE-
BRUXELLES INVESTISSENT DANS VOTRE AVENIR



Table des matières

Brabant Wallon – Namur – Liège – Verviers – Huy/Waremme.....	1
Préface	3
Historique et objectifs.....	4
ECOLES PARTICIPANT AU PROJET EN 2016	6
Bassins Liège – Huy-Waremme – Verviers	6
Bassins Namur – Brabant Wallon	8
ORGANISATION DE L'ENSEIGNEMENT SELON LES FORMES	9
Enseignement de forme 2, en deux phases	9
Enseignement de forme 3, en trois phases.....	10
LEXIQUE.....	11
CHIFFRES DE L'ANNÉE 2016	12
Vue globale des jeunes suivis en 2016 dans les différents établissements scolaires :	12
Répartition des élèves selon le genre	14
Répartition selon la forme d'enseignement suivi	14
Répartition des élèves selon le type d'enseignement suivi.....	15
RESULTATS DES SUIVIS ET ORIENTATION DES JEUNES, ANNEE 2016.....	16
Élèves qui suivent un enseignement de forme 2.....	16
Élèves qui suivent un enseignement de forme 3.....	17
Résultats détaillés selon les indicateurs du CCGPE.....	17
ACTIONS REALISEES	18
1 Intervention dans la construction du projet professionnel des jeunes.....	19
2 Informations sur les réseaux et les structures à mobiliser	19
3 Partenariats mis en place pour favoriser l'insertion sociale et professionnelle....	20
4 Préparation à la transition de l'école au monde du travail	20
5 Concertation avec les acteurs de formation et articulation entre la formation scolaire et le placement en entreprise.....	20
6 Nouveaux facteurs facilitateurs et bloquants pointés en 2016 dans la réalisation des activités.....	20
7 Nouveautés apportées au sein de l'établissement scolaire et/ou dans la pratique professionnelle durant l'année scolaire 2016-2017	21
8 Points à améliorer pour apporter plus d'efficience au projet.....	22

ACTIONS MISES EN PLACE DANS LES ZONES DE NAMUR, LIEGE, HUY-WAREMME ET VERVIERS	23
EVALUATION QUALITATIVE	24
Profil des participants	24
Motivation à participer aux réunions de comité pédagogique	25
Apports des réunions	25
Accompagnement et liens avec les coordinateurs pédagogiques	26
Attentes des référent-e-s-coordonateurs-trices par rapport aux réunions	26
Perspectives	27
REGARD D'UNE DIRECTION D'ETABLISSEMENT	27
LES COMITES	28
Comité d'accompagnement	28
Comité de suivi local	29
Comité pédagogique	29
Recul réflexif et perspectives	30



Préface

Comme chaque année, le rapport annuel permet de faire le point sur l'état d'avancement du projet. Outre les chiffres qui expriment de manière synthétique et précise les réalités du terrain, une analyse plus qualitative est également proposée.

Basé sur les rapports d'activités de l'ensemble des référent·e·s du projet Transition Insertion 2020 et renforcé par l'expérience et les observations des coordinateur·trice·s, le rapport annuel se veut être une photographie globale des actions et résultats du projet.

Plus concrètement, dans une première partie, ce sont les données chiffrées, détaillées par école, par type et forme d'enseignement suivi et par genre qui sont proposées.

Une seconde partie propose une vue générale des actions réalisées tout au long de l'année 2016 en ce compris les facteurs facilitants et limitants du projet. Cette vision globale est complétée par les résultats d'une enquête qualitative portant sur le fonctionnement des réunions de comité pédagogique, réalisée en 2016 par des étudiantes de master en sciences de l'éducation de l'UCL.

Enfin, une dernière partie offre, d'une part une réflexion quant aux différences apparues cette année dans la réalisation du projet et, d'autre part, des perspectives pour la suite du projet.



Historique et objectifs

En 2006, un questionnaire naît au sein de la FETAL : « Que deviennent les jeunes qui quittent l'école et qui ne trouvent pas d'emploi en ETA ? »

Beaucoup de jeunes sortant de l'enseignement spécialisé semblaient rester inactifs durant de longues périodes, voire même plusieurs années, avant de trouver une possibilité d'insertion sociale ou professionnelle. Un groupe de travail se constitue afin de trouver des pistes pour réagir à ce constat. Le premier projet Transition/Insertion est écrit avec l'aide de l'EWETA, du CCGPE et de l'AVIQ.

Le projet est accepté en 2009. Différentes actions sont alors menées : recherche d'écoles et de partenaires, organisation du projet, création de la fonction de référent-coordonateur, ... S'ensuit le démarrage de la première phase du projet « Transition-Insertion » dans le courant de l'année scolaire 2009-2010 et son extension progressive jusqu'en 2014 au cours de laquelle 10 écoles adhèrent alors au projet.

Un nouvel appel à projet FSE est alors proposé en 2013 pour la période 2014-2020.

L'année 2014 sera une année de transition acceptée comme telle et subsidiée par le FSE. Elle verra entre autres choses, la création de la fonction de coordinateur pédagogique.

En 2015, c'est le démarrage de la nouvelle phase du projet Transition Insertion 2020.

14 écoles sont concernées pour les zones de Liège (10) et de Namur (4). C'est également la première phase d'un autre projet « Transition-Insertion » pour Bruxelles avec 5 écoles.

Durant l'année 2016, le projet a poursuivi son évolution ; 15 écoles y adhèrent, 529 jeunes ont été pris en charge ; une école du Brabant Wallon a rejoint le projet, il s'agit de l'EPM de Nivelles et dans la zone de liège, une école a quitté le projet, directement remplacée par l'EESSCFV de Verviers.

Les objectifs du projet restent les mêmes, le suivi de jeunes en forme 2 et en forme 3 dans l'enseignement spécialisé, durant leur dernière année scolaire et l'année qui suit leur scolarité, afin de leur permettre d'accéder à une insertion socioprofessionnelle dans les meilleures conditions.

Avec le soutien du FSE, du CCGPE, de l'EWETA, des directions d'écoles, des collègues, des partenaires, des parents... la fonction de référent est largement légitimée et devenue indispensable dans les établissements qui adhèrent au projet.



ECOLES PARTICIPANT AU PROJET EN 2016

Bassins Liège – Huy-Waremme – Verviers

Ecole Professionnelle **d'Ans** (EPA)
118-120, rue du Zoning
4430 Ans
Tél : 04 246 44 21 - 04 246 29 05
castors.ans@sec.cfwb.be
www.epa-ans.weebly.com



EESSCF « Le Chêneux »
Rue d'Ampsin, 9
4540 Amay
Tél : 085 31 41 39
eesscf.amay@sec.cfwb.be
www.lecheneux.be



Enseignement secondaire spécialisé libre
Saint-Edouard
Route de l'Amblève, 88 Rue A. Bastin, 30
4987 Stoumont 4900 Spa
080 78 51 47 087 77 32 94
st.edouard.stoumont@skynet.be
<https://sites.google.com/site/ecolesaintedouardspa/>



Ecole Professionnelle de Froidmont – Saint
Vincent Ferrer
Boulevard de Froidmont, 10
4020 Liège
04 343 25 62
direction.svf@gmail.com
<http://stvincentferrerliege.wixsite.com/stvincentferrer>



Ecole **L'Envol** (Etablissement
d'Enseignement Professionnel Spécialisé
de la Communauté Française)
Rue du Herdier, 6
4400 Flémalle
04 275 58 88
<http://www.lenvol.be/htm/index.php>



Institut Royal pour Handicapés de l'Ouïe et
de la Vue (I.R.H.O.V)
Rue Monulphe, 78
4000 Liège
04 221 14 84
efc.irhov@ecl.be



EESSCF
Rue des Wallons, 59
4800 Verviers
087 31 65 36
directeur.eesscfv@skynet.be
<http://education.skynet.be/eesscfv/index.htm>



Ecole Centre Maghin-Marcel Louis
Rue Maghin, 22
4000 Liège
04 227 30 31
ses.mom@ecl.be
www.ecoles.cfwbbe/maghin



**Henri Rikir (Etablissement d'Enseignement
Spécialisé Primaire et Secondaire de la
Communauté Française)**
Rue de Fexhe 76
4041 Milmort
04 278 56 90
escf.milmort@sec.cfwb.be



Institut Provincial de Micheroux
Rue Paul d'Andrimont 24,
4630 Soumagne
04 355 97 95
chantal.annet@province.de.liege.be



Bassins Namur – Brabant Wallon

Institut Mariette Delahaut (IESPSCF)
Rue de Sédent, 28
5100 Jambes
081 33 16 31
directionsecondaire@skynet.be
www.iespscf-jambes.be



EPSIS Claire **d'Assise**
Rue des Anges, 2
5004 Bouge
081 20 77 00
www.ecoleclairedassise.be



Ecole des Forges
Quai de l'Industrie, 28c
5590 Ciney
083 21 82 28
<http://www.ecolelesforges.ciney.be>



Ecole Reumonjoie (EPES)
081 44 92 40
Chemin de Reumont, 143
5020 Malonne
EPES.reumonjoie@tvcablene.be
<http://www.reumonjoie.be>



Ecole Provinciale des Métiers (EPM)
Chemin du Malgras, 4
1400 Nivelles
067 63 48 60
epm@brabantwallon.be



ORGANISATION DE L'ENSEIGNEMENT SELON LES FORMES

Enseignement de forme 2, en deux phases

L'enseignement de forme 2 vise à rendre possible l'intégration du jeune dans un milieu de vie et de travail adapté.

La phase 1 donne la priorité aux objectifs de socialisation et de communication liés notamment à l'émergence d'aptitudes professionnelles et à l'expression du projet professionnel.

Cette première phase sert à construire et développer la socialisation, l'autonomie et la communication à travers différentes activités tant en cours généraux qu'en cours pratiques dans différents domaines. Elle permet de dégager des pistes quant à l'orientation de l'élève après l'école. Le passage de phase s'opère lorsque le conseil de classe en collaboration avec la famille a pressenti le ou les milieux de vie qui conviendraient à l'élève après l'école.

La phase 2 sert à poursuivre les apprentissages en socialisation, autonomie et communication avec l'objectif de construire les savoirs qui seront nécessaires à son insertion future dans le ou les milieux de vie futurs pressentis (ETA, centre de jour, centre d'hébergement...).

La seconde phase poursuit les objectifs de socialisation et de communication de la première phase en mettant l'accent sur les activités éducatives et d'apprentissage visant la préparation à la vie sociale et à la vie professionnelle.

Stages :

Pendant cette phase, des stages peuvent être organisés dans le ou les milieux de vie pressentis.

Enseignement de forme 3, en trois phases

L'enseignement de forme 3 est une formation générale, sociale et professionnelle visant à rendre possible l'intégration du jeune dans un milieu de vie et de travail ordinaire.

La phase 1 : constituée d'une année maximum d'observation et d'une seconde année où l'élève poursuit son travail de découverte dans une approche polyvalente d'un secteur professionnel.

La phase 2 : vise une formation polyvalente dans un groupe professionnel.

La phase 3 : débouche sur une qualification professionnelle dans un métier du groupe professionnel suivi par l'élève durant la deuxième phase.

La durée d'une phase est le temps nécessaire à l'élève pour acquérir les compétences exigées dans les différentes disciplines.

La décision du passage de phase est prise par le conseil de classe.

Stages :

Le stage est une activité éducative durant laquelle l'élève est immergé en entreprise. Il fait partie de la formation.

La durée en 2^{ème} phase : de 15 à 30 jours ouvrables

La durée en 3^{ème} phase : de 40 à 75 jours ouvrables



LEXIQUE

ACTIRIS	Office Régional bruxellois de l'Emploi
AGE	Administration Générale de l'Enseignement
AMO	Aide en Milieu Ouvert
AVUS	Activité de Valorisation et d'Utilité Sociale.
AViQ	Agence pour une Vie de Qualité
CAP AViQ	Contrat d'Adaptation Professionnelle AViQ
CCGPE	Centre de Coordination et de Gestion des Programmes Européens
CEFA	Centre d'Enseignement et de Formation en Alternance
CEFO	Carrefour Emploi Formation Orientation
CFISPA AViQ	Centre de Formation et d'Insertion Professionnelle AViQ
CISP	Convention d'Insertion Socio Professionnelle dans les CEFA

COF	Centre d'Orientation et de Formation
CPAS	Centre Public d'Action Sociale
CPMS(S)	Centre Psycho Médico-Social (Spécialisé)
EFT	Entreprise de Formation par le Travail
ETA	Entreprise de Travail Adapté
EWETA	Entente Wallonne des Entreprises de Travail Adapté
FOREM	Formation Emploi
FETAL	Fédération des Entreprises de Travail Adapté de la Province de Liège
FSE	Fonds Social Européen
IBEFE	Instance Bassin Enseignement qualifiant Formation Emploi
MIRE	Mission Régionale pour l'Emploi.
OIP	Outil d'ident
OISP	Organisme d'Insertion Socio-Professionnelle
ONEM	Office National de l'Emploi
PFI	Plan Formation Insertion
PIA	Plan Individuel d'Apprentissage
PIT	Plan Individuel de Transition
SAJA	Service d'Accueil de Jour pour Adulte
SPF	Service Public Fédéral
SRJ	Service Résidentiel pour Jeune
UNIPSO	Union des entreprises à profit social

CHIFFRES DE L'ANNÉE 2016

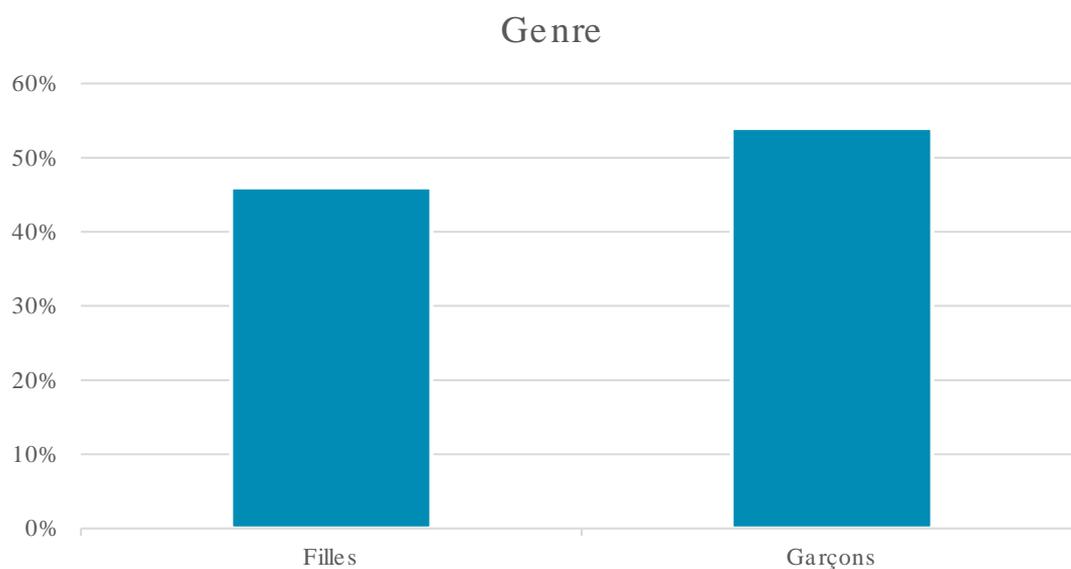
Vue globale des jeunes suivis en 2016 dans les différents établissements scolaires :

Ecoles	Elèves	Filles	Garçons	Forme 2	Forme 3	Type 1	Type 2	Type 3	Type 4	Type 5	Type 6	Type 7
Claire d'Assise	24	8	16	24			24					
Mariette Delahaut	33	10	23	2	31	31	2					
Ecoles des Forges	42	13	29		42	37		5				
Reumonjoie	22	2	20	22			13	9				
Henri Rikir	38	14	24	16	22	17	16	5				
L'envol	41	20	21	10	31	31	10					
EPF	75		75	23	52	39	23	13				
Saint-Edouard	38	20	18	10	28	23	10	5				
Le Cheneux	44	19	25	6	38	35	6	3				
EPA	76	72	4	28	48	45	28	3				
IRHOV	38	13	25	5	33					11	27	
Maghin	39	16	23	3	36	36	3					
IPESS	19	15	4	9	10				19			
Total	529	222	307	158	371	294	135	43	19	11	27	
Pourcentage	100,00%	41,97%	58,03%	29,87%	70,13%	55,58%	25,52%	8,13%	3,59%	2,08%	5,10%	

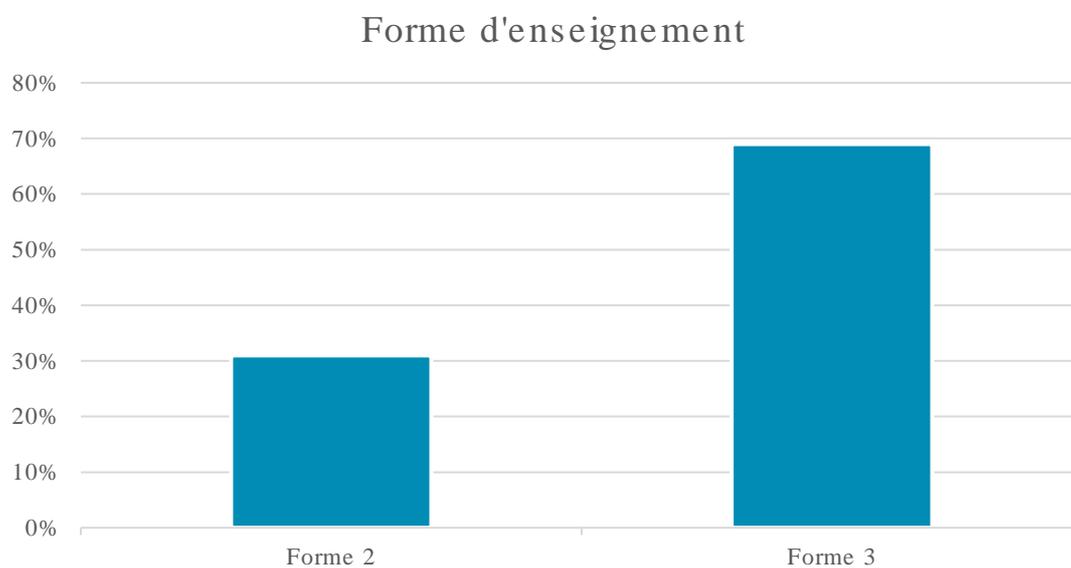
Attention, ces chiffres ne prennent pas en compte les élèves suivis par les écoles entrées dans le projet en septembre 2016 (Ecole Provinciale des Métiers – Nivelles et l'EESSCFV – Verviers)



Répartition des élèves selon le genre



Répartition selon la forme d'enseignement suivi



Répartition des élèves selon le type d'enseignement suivi

L'enseignement secondaire spécialisé est scindé en 7 types qui sont chacun, comme le précise le décret du 03 mars 2004, "adaptés aux besoins éducatifs généraux et particuliers des élèves relevant de l'enseignement spécialisé appartenant à un même groupe, besoins qui sont déterminés en fonction du handicap principal commun à ce groupe".

Toutes les écoles n'organisent pas tous les types d'enseignement.

TYPE 1 : s'adresse aux élèves présentant un retard mental léger.

TYPE 2 : s'adresse aux élèves présentant un retard mental modéré ou sévère

TYPE 3 : s'adresse aux élèves présentant des troubles du comportement et/ou de la personnalité

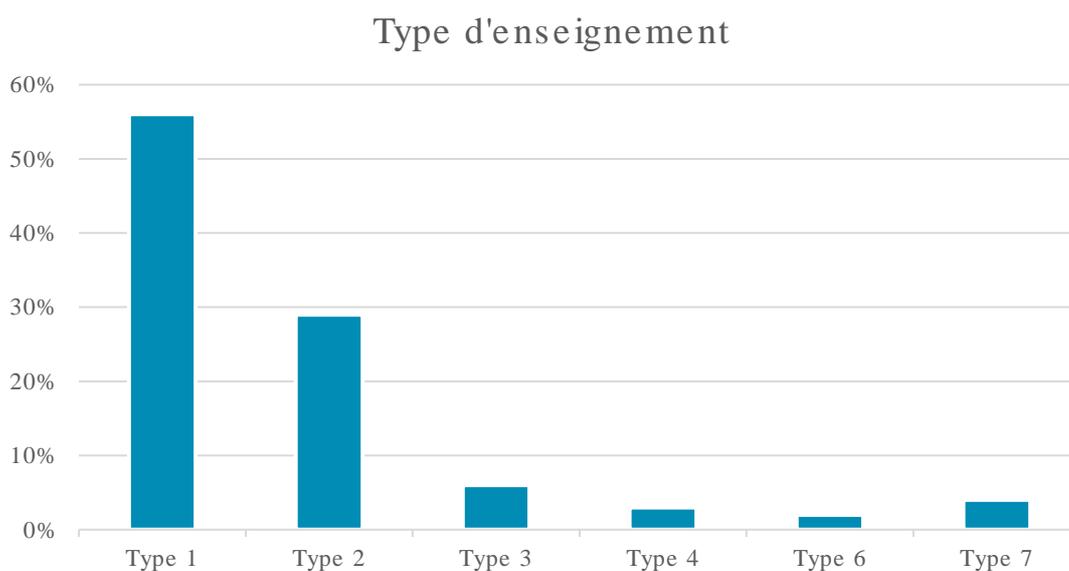
TYPE 4 : s'adresse aux élèves présentant une déficience physique

TYPE 5 : s'adresse aux élèves présentant une maladie ou étant en convalescence

TYPE 6 : s'adresse aux élèves présentant une déficience visuelle

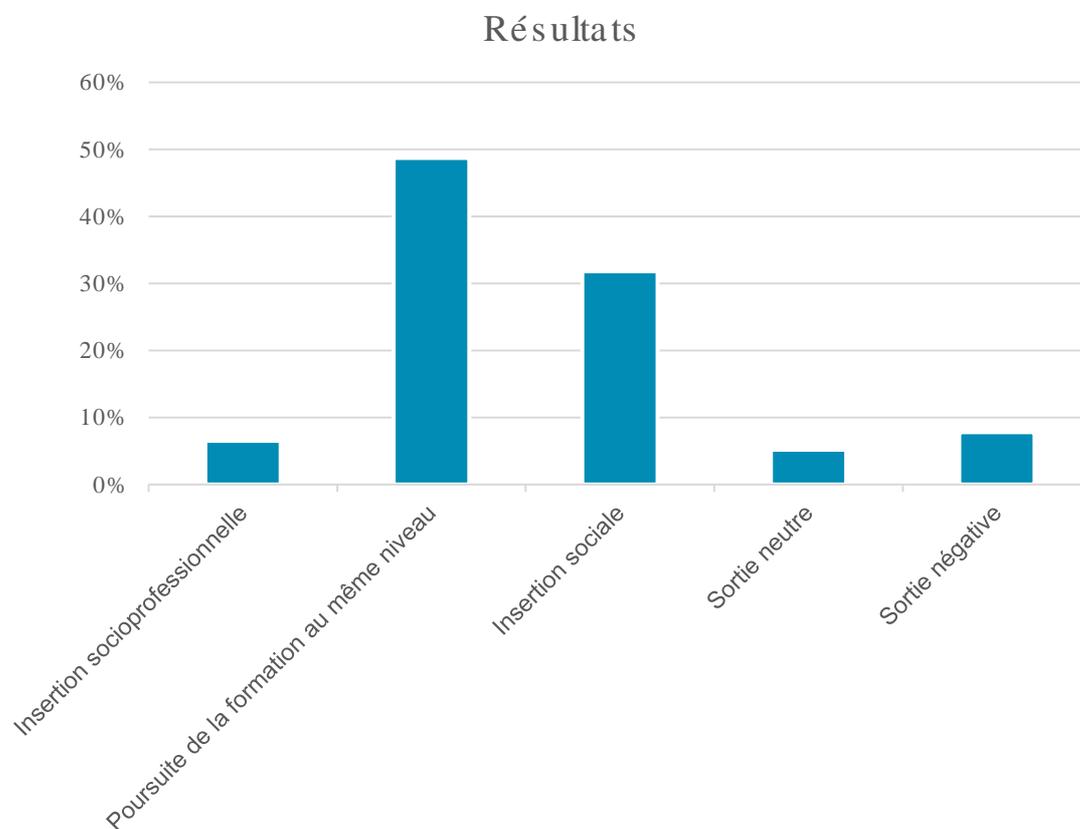
TYPE 7 : s'adresse aux élèves présentant une déficience auditive

TYPE 8 : s'adresse aux élèves présentant des troubles des apprentissages

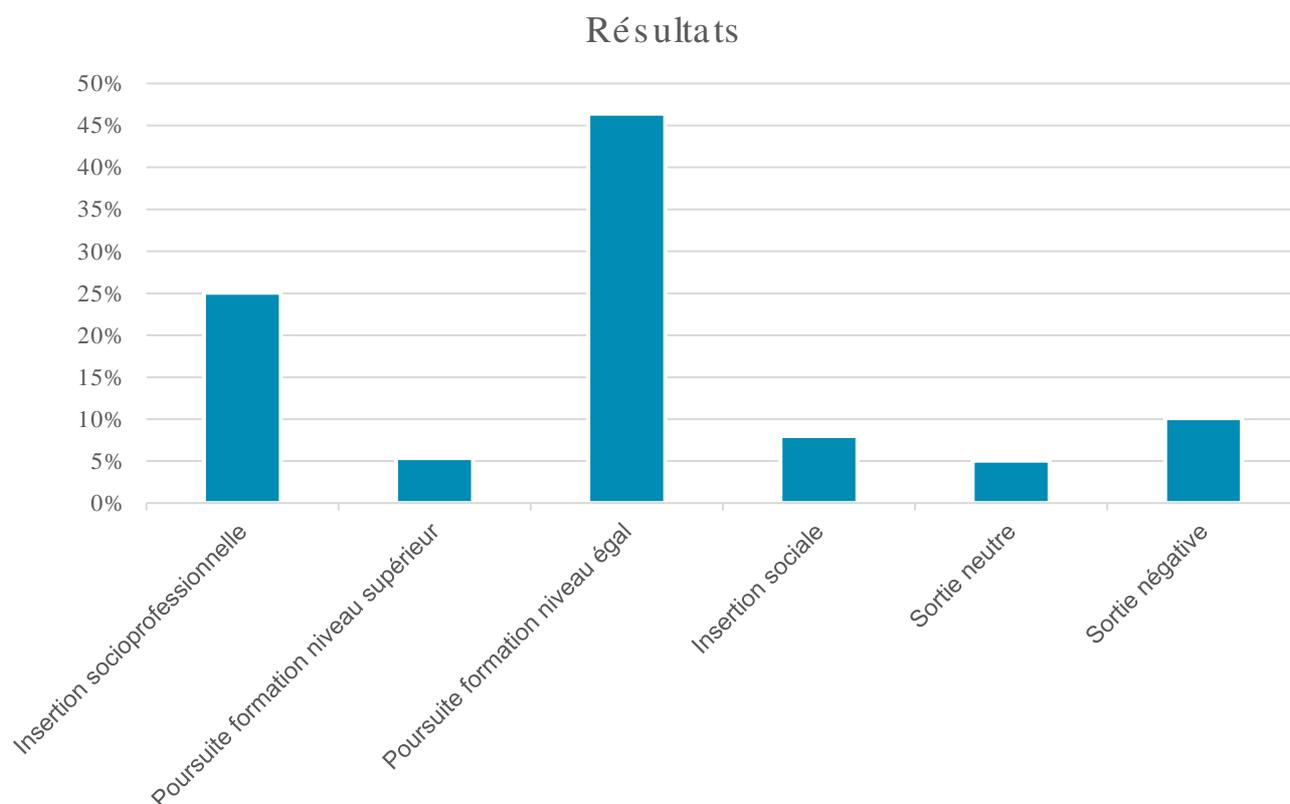


RESULTATS DES SUIVIS ET ORIENTATION DES JEUNES, ANNEE 2016

Élèves qui suivent un enseignement de forme 2



Élèves qui suivent un enseignement de forme 3



Résultats détaillés selon les indicateurs du CCGPE

Critères		INDICATEURS	F2	F3	
Insertion socioprofessionnelle	Travail et formation en milieu ordinaire	Contrat de travail à durée indéterminée		12 3,20%	
		Contrat de travail à durée déterminée		16 4,27%	
		Contrat de travail en INTERIM d'une durée minimum d'un mois		8 2,13%	
		CAP AViQ en milieu ordinaire		8 2,13%	
		Contrat de travail en E.I – SFS			
		Formation + PFI FOREM		3 0,80%	
		Formations professionnelles : IFAPME, CISP, CFISPA,...		15 4,00%	
	Travail et formation en milieu adapté	Stage découverte après école			
		Stage Transition FOREM		2 0,53%	
		Contrat de travail en ETA	2 1,30%	11 2,93%	
		Convention CAP en ETA	5 3,25%		
		Convention d'Activités Citoyennes (en milieu ordinaire avec encadrement) / Convention de volontariat	3 1,95%	4 1,07%	
		Recherche active d'emploi avec accompagnement		15 4,00%	
Poursuite formation au niveau supérieur	Formation hors spécialisé	Qualification et ensuite orientation dans l'ordinaire ou en Promotion Sociale		13 3,47%	
Poursuite formation au même niveau	Formation dans le spécialisé	Poursuite d'une formation en alternance (CEFA, CFISPA, IFAPME ou EFT)		7 1,87%	
		Qualification et poursuite d'une autre formation dans la même école		21 5,60%	
		Poursuite d'une formation autre que scolaire		9 2,40%	
		Réorientation au sein d'une autre école d'enseignement spécialisé	6 3,90%	3 0,80%	
		Réorientation au sein de la même école, mais dans une autre Formation			
		Poursuite de la précédente formation	69 44,81%	140 37,33%	
		Poursuite d'une formation en alternance		1 0,27%	
Insertion sociale (avec accompagnement)	Socialisation institutionnelle	Capacité à se rendre au FOREM, aux agences locales emploi, à la mutuelle...	2 1,30%	19 5,07%	
	Socialisation relationnelle	Capacité de s'intégrer dans une équipe et de communiquer efficacement		2 0,53%	
	Développement personnel	Respect de l'hygiène personnelle, contrôle de soi... Capacité à vivre seul et à occuper son temps constructivement	1 0,65%		
	Prise en charge en structure d'accueil	Suivi par un service d'accompagnement, projets Transition-Utililes, projets 16-25, ou autre	19 12,34%	6 1,60%	
Sortie médicale		Intégration en SAJA, SRA, SLS... pour les formes 3, uniquement les types 4, 6 et 7	27 17,53%	3 0,80%	
		Prise en charge médicale de longue durée (y compris services santé mentale)	1 0,65%	1 0,27%	
Sortie neutre		Inscription au FOREM		17 4,53%	
		Ouverture de droits au SPF	7 4,55%	1 0,27%	
Sortie négative		Abandon ou sortie inconnue	12 7,79%	38 10,13%	
Nombre de jeunes			154 100%	375 100%	

ACTIONS REALISEES

De très nombreuses nouvelles actions et réalisations ont été effectuées en 2016 dans les différents établissements participant au projet. Conscients qu'il ne nous est pas possible de les énumérer toutes, nous vous en proposons une vue synthétique en 8 points reprenant les principaux éléments mis en avant par les référent·e·s-coordonateurs·trices

1 Intervention dans la construction du projet professionnel des jeunes

- Réalisation d'une check-list synthétique pour toutes les actions effectuées pour plus de lisibilité et d'efficacité (en première page du dossier élève)
- Réalisation d'une fiche d'accompagnement reprenant toutes les actions : prises de rdv, coups de tel, ...
- Réalisation d'une revue d'école par les élèves du groupe FSE
- Test d'orientation avec l'outil OIP
- Amélioration et suivi du carnet d'aptitudes professionnelles avec les jeunes
- ...

2 Informations sur les réseaux et les structures à mobiliser

- Petit déjeuner convivial en début d'année avec les familles et les jeunes dès 16 ans pour les explications portant sur le PIT
- Visites de toutes les structures d'accueil avec les jeunes du groupe FSE
- Visites, rencontres, entretiens
- Initiation à l'utilisation de l'outil informatique
- Exercice de simulation de recherche d'emploi (tél, ...)
- Réalisation d'un carnet de bord avec les services 16-25
- Atelier estime de soi, relooking, ...
- Travail sur la notion de genre
- Découvertes des structures (LEN, ETA, ...)
- Partenariat avec le groupe POSITIVE – Verviers
- Travail lors des comités pédagogiques
- Salon Speed dating
- Implication dans les IBEFE
- Jeu de piste dans la ville pour présenter les institutions aux jeunes
- Distribution d'un folder et d'un syllabus « passeport citoyen » à tous les élèves du projet
- ...

3 Partenariats mis en place pour favoriser l'insertion sociale et professionnelle

- Nouveaux partenariats avec des ETA
- Réalisation d'un guide de bonnes pratiques pour le présenter au salon Handicom
- Partenariats plus serrés avec les services d'accompagnement et les services spécifiques pour jeunes en grandes difficultés comportementales
- Tentative de participation au projet Erasmus
- Activités culturelles (association avec le CREAHM)
- Classes de ville autonomie
- ...

4 Préparation à la transition de l'école au monde du travail

- Plus de collaboration avec les professeurs (ex : réalisation systématique de CV en cours de français pour les jeunes du groupe FSE)
- Nombreux chantiers collectifs
- Bonne implication de toute l'équipe et soutien de la direction
- Nombreuses participations à des plateformes et groupes de travail
- Partenariats avec des CEFO
- Apprentissage des outils informatiques, création d'adresses mail professionnelles, ...
- Accent mis sur le passage du permis de conduire
- ...

5 Concertation avec les acteurs de formation et articulation entre la formation scolaire et le placement en entreprise

- Participation à des groupes de travail
- Plus de collaboration avec les collègues
- Collaboration avec les ETA cependant pas encore assez soutenue
- ...

6 Nouveaux facteurs facilitateurs et bloquants pointés en 2016 dans la réalisation des activités

Éléments facilitateurs

- Bon soutien de la direction
- Meilleure connaissance et reconnaissance du projet par les acteurs internes (dont les collègues) et externes à l'établissement

-
- Meilleure collaboration avec l'équipe éducative
 - Meilleure circulation de l'information avec l'équipe éducative
 - Installation d'un climat de confiance des acteurs du monde de l'emploi par rapport au projet
 - Deux mi-temps => meilleure gestion du travail (plus de disponibilité)
 - Bonne collaboration avec d'autres écoles du projet
 - Disposition d'un car et d'un chauffeur
 - Création de l'éventail de l'insertion avec le groupe POSITIVE
 - Reconnaissance de la fonction et collaboration avec les partenaires extérieures
 - Motivation des jeunes qui souhaitent adhérer au projet même avant l'âge requis
 - Mise à disposition de matériel
 - ...

Éléments bloquants

- Manque de répondant de certains services
- Difficultés liées aux changements de textes de lois
- Méconnaissance du Handicap par les employeurs
- Manque de place en ETA
- Le travail au noir : embauche des jeunes issus de l'enseignement spécialisé
- Freins : difficultés administratives qui bloquent parfois les engagements
- Manque de matériel : local...
- Incertitude dans certaines écoles quant à la reconduction de la fonction de référent·e·s d'une année à l'autre.
- Manque de reconnaissance du projet dans certaines écoles
- Milieu de l'emploi difficile pour les jeunes atteint d'un handicap physique
- Inadéquation entre la dénomination de certains métiers FOREM et enseignement
- Problèmes de mobilité
- Difficulté : évaluation de stages par les maîtres de stage pas en adéquation avec le marché de l'emploi

7 Nouveautés apportées au sein de l'établissement scolaire et/ou dans la pratique professionnelle durant l'année scolaire 2016-2017

- Des compétences professionnelles : arriver à faire le deuil de certaines situations, « améliorer ma capacité d'adaptation »
- Plus de concertation avec l'ensemble des acteurs
- Plus de dynamisme dans l'accompagnement des jeunes

-
- Plus de collaboration avec les autres professeurs
 - Réalisation d'un salon « transition »
 - Nouveaux partenariats
 - Nouveaux contacts avec les référents
 - Perspectives de projets (capsules vidéo)
 - L'ouverture de l'école vers le monde de l'emploi est facilitée
 - Plus de confiance des élèves qui se sentent soutenus
 - Initiation de nouveaux projets pour l'année à venir : classe autonomie pour les f2
 - La place du référent est maintenant bien instaurée/intégrée dans l'école
 - Panneaux photos des anciens et de leurs réalisations (style tableau de mérite)
 - Renforcement de la cohésion de l'équipe éducative
 - Apport d'une vision réaliste et positive des perspectives pour le jeune. L'après école n'est plus un gouffre inconnu mais un nouveau départ dont on a déjà bâti les fondations
 - Changement de la vision du système scolaire : l'école n'est plus une fin en soi, elle est un tremplin et les professeurs des facilitateurs
 - ...

8 Points à améliorer pour apporter plus d'efficacité au projet

5 axes peuvent être dégagés :

1) Axe structurel

- Interpeller la FWB pour que le poste existe dans toutes les écoles
- Plus de possibilités de se former

2) Axe FSE

- Augmentation du budget de fonctionnement
- Etendre le projet à toutes les écoles de Wallonie
- Un accompagnement plus long après l'école spécifiquement pour les élèves en Forme 3

3) Axe des établissements scolaires

- Revoir les critères de réussite pour les élèves en Forme 2
- Une meilleure connaissance du projet par l'équipe éducative
- Un bureau personnel
- Répartition des élèves à revoir au sein des formes en fonction des compétences
- Accentuer les activités portant sur l'estime de soi
- Parrainage élève/professeur assimilé en tant que travail en équipe pour les démarches administratives. Le tout supervisé par le/la référent·e·

4) Axe des partenaires

- Plus de collaboration avec des services relais comme les « MIRE »
- Plus de clarté dans les documents administratifs des partenaires

5) Axe de la collaboration avec les familles

- Accentuer la sensibilisation des parents

ACTIONS MISES EN PLACE DANS LES ZONES DE NAMUR, LIEGE, HUY-WAREMME ET VERVIERS

Comité pédagogique

- Réunions avec les référentes
- Travail avec invités sur différents thèmes (FOREM, jobcoach, AViQ, CPMS, CFISPA, directeurs d'ETA, services d'accompagnement, ...)
- Proposition d'« outils » : travail par objectif, grille de réalisation de projet individuel et collectif, ...

	<ul style="list-style-type: none"> - Travaux de groupe : journal de bord de l'élève, création d'une convention type pour les activités citoyennes, ... - Partage d'expériences et de bonnes pratiques - Réunion de partage avec les référents-coordonateurs de Liège et de Namur
<u>Suivi local</u>	<ul style="list-style-type: none"> - Réunions avec les directions, les partenaires de l'insertion socio-professionnelle, le CCGPE et l'EWETA - Travail sur guide des bonnes pratiques et indicateurs
<u>Autres</u>	<ul style="list-style-type: none"> - Elargissement du réseau des partenaires - Rencontres ciblées avec différents services (15-25, ...) - Représentation du projet auprès des instances : mandat dans les IBEFE, réunions au CCGPE - Représentation au travers de groupes de travail (ex : AVIQ-AGE) - Participation à des colloques, conférences, ...

EVALUATION QUALITATIVE

Dans le courant des mois de mars à juin 2016, des étudiantes en sciences de l'éducation – Formation des adultes de l'UCL sont venues réaliser une évaluation qualitative du fonctionnement des réunions de comité pédagogique. Ce travail a été suivi par une enquête en ligne anonyme auprès de l'ensemble des référent·e·s-coordonateurs·trices

Cette évaluation a porté sur 6 points :

Profil des participants

-
- Taux de participation à l'enquête (base volontaire) de 54%
 - Age des participants : 30% entre 25 et 30 ans, 10% entre 30 et 40 ans, 30 % entre 40 et 50 ans et 30% entre 50 et 65 ans
 - Formation initiale : 30% d'assistants sociaux, 35% de professeurs (AESI) et 35% d'autres métiers (psychologue, logopède, éducateur et GRH)
 - Ancienneté dans l'enseignement spécialisé : 60% ont moins de 5 ans d'ancienneté et 60 % ne sont pas nommés dans l'enseignement.

« Le projet pour moi, c'est nous, ce sont nos réunions, c'est ce qu'on fait chacun de notre côté, c'est aussi ce qu'on fait ensemble. »

Motivation à participer aux réunions de comité pédagogique

- Espace de rencontre : autres référents du projet, intervenants extérieurs, ...
- Espace de partage : expériences, outils, information, manière de fonctionner, pratiques professionnelles, ...
- Espace de résolution : problématiques, difficultés rencontrées, ...
- Espace de création : puiser de nouvelles idées, ...
- Espace de confiance en soi : se rassurer sur sa pratique, aide morale, soutien, conseil, convivialité, ...
- Espace de formation

« Oui, le partage d'idées, c'est ça. Cela amène justement la créativité puisque tu adaptes un peu ta situation »

Apports des réunions

- Recul réflexif
- Information
- Soutien
- Rencontre

L'ensemble des personnes interrogées disent faire preuve de régularité et d'activité aux réunions

« Moi, parfois cela me rebooste parce que cela me rappelle parfois pourquoi je fais ça. C'est dans ce sens-là que je me sens un peu reboosté après les réunions, c'est qu'après en avoir discuté un peu sur le fond, pas juste sur la forme que je fais des appels téléphoniques pour trouver des stages pour des jeunes toute la journée, cela me rappelle un peu tout ce qu'il y a derrière et ça c'est motivant. »

Les sujets abordés sont :

Le handicap sous toutes ses formes, les réglementations, les thèmes liés à la profession (FSE) y compris budget, la notion de projet, le travail administratif, ... et l'insertion socio-professionnelle

Accompagnement et liens avec les coordinateurs pédagogiques

- Lien avec le coordinateur pédagogique : 30% le qualifient d'excellent, 60% le qualifient de très bon et 10 % de bon
- Accompagnement par les pairs : 60% trouvent cet accompagnement enrichissant, les autres ne se prononcent pas
- Accompagnement par le coordinateur pédagogique : 70 % le trouvent de nécessaire à indispensable et le voient comme positif. 2 personnes ne se sentent pas accompagnées
- Ressource d'accompagnement principale : 50% citent le coordinateur pédagogique, 20% citent les pairs

« Mais c'est chouette d'avoir quelqu'un qui te bouscule. C'est chouette, mais en même temps c'est un peu difficile aussi par moment parce qu'on te casse un peu toutes tes certitudes, ton truc que tu es sûre que tu fais bien. C'est pas toujours évident. Et du coup cela peut parfois amener à être créatif »

Les référent·e·s-coordinateurs·trices attendent de leur formateur : une réflexion sur le métier, de la motivation, un soutien informationnel, une fonction de guide (amélioration de la compréhension), qu'il ou qu'elle soit un·e· modèle (partage de son expérience)

« On a un certain examen de ce qui a été dit ou ce qui a été fait et on se dit aller comment dans la pratique, je peux modifier mon attitude ou ma manière de voir ces choses. »

Attentes des référent·e·s-coordinateurs·trices· par rapport aux réunions

- Une définition plus claire du métier
- Une définition des étapes clés
- La standardisation des documents administratifs
- La réalisation d'une brochure d'information
- Plus de temps de partage
- Plus d'analyse de cas concrets
- Plus de soutien de la direction et des collègues

« Moi je ne ferais pas ce travail si je ne pouvais avoir cette autonomie, parce que sinon, il n'y a plus de créativité, il n'y a plus de motivation pour aller trouver d'autres pistes quand quelque chose ne fonctionne pas, ou vraiment porter le projet, avoir l'impression qu'on est une équipe à porter le projet vers l'avant. »

Perspectives

- Outil pour valoriser le projet au sein de l'établissement
- Description de fonction
- Découvrir des nouveaux fonctionnements d'établissement
- Etablir une liste d'alternatives si pas de solution

« Ça permet aussi d'avoir un regard sur nos pratiques qu'on aurait pas eu en temps normal. Ça permet d'avoir une réflexion sur nos pratiques et un regard extérieur aussi. Parce qu'on développe une certaine façon de travailler. On est dans son petit coin et le fait de parler avec d'autres adultes qui travaillent *différemment*... il y a des échanges aussi comme ça qui sont riches pour son travail personnel. »

REGARD D'UNE DIRECTION D'ETABLISSEMENT

« En ce qui me concerne, le Projet FSE a été un bel éclairage pour mon institution ; il a permis aux différents partenaires, une meilleure connaissance de notre fonctionnement et une prise de *conscience de l'après-scolarité* de nos étudiants.

Nous ne pouvons que constater que la société actuelle reste encore peu ouverte aux handicaps, *quels qu'ils soient. Si la société n'est pas en phase, les apprentissages que nous dispensons au quotidien, perdent tous leurs sens.*

Nos deux référentes portent ce message au quotidien et petit à petit, nous arrivons à faire bouger les lignes avec nos petits moyens. De nombreux contacts et partenariats ont pu ainsi se développer. Un projet tel que le projet Insertion –Transition a tout son sens et vient également en soutien des parents qui restent souvent démunis face à la quantité de démarches à accomplir.

Il permet à de nombreuses personnes de se rencontrer et de communiquer, ce qui n'était pas le cas avant.

Nous ne pouvons que souhaiter que ce projet perdure dans le temps. »

Annet Chantale, juillet 2017

LES COMITES

Comité d'accompagnement

La mission du comité d'accompagnement est d'assurer la bonne mise en œuvre du suivi opérationnel des projets « Transition/Insertion 2020 » sur l'ensemble de la Fédération Wallonie-Bruxelles

Il est composé :

- D'un représentant du Ministre de l'Enseignement obligatoire
- Du coordonateur et des membres du bureau exécutif du CCGPE DGEO
- Des représentants des réseaux d'enseignement impliqués dans le projet
- D'un représentant de l'administration fonctionnelle concernée (Direction des Affaires générales et de l'Enseignement Spécialisé)
- D'un représentant de l'AViQ

-
- D'un représentant de PHARE
 - D'un représentant de l'EWETA
 - D'un représentant de la FEBRAP
 - D'un représentant du FOREM
 - D'un représentant d'ACTIRIS
 - D'un représentant de l'Agence FSE

Le comité d'accompagnement se réunit au minimum deux fois par an pour évaluer les progrès réalisés pour atteindre les objectifs, analyser les rapports annuels d'activités, identifier et solutionner les éventuels problèmes et pour soumettre au Gouvernement de la Communauté française les éventuelles modifications de fonds jugées nécessaires pour atteindre les objectifs.

Comité de suivi local

Le comité de suivi local est le lieu privilégié de réflexion et de rencontre des directions des établissements scolaires impliqués dans le projet et des différents partenaires dont l'action se situe dans le champ de l'insertion socio-professionnelle.

Ce comité, distinct sur les bassins de Liège, Namur et Brabant Wallon, se réunit au minimum trois fois par an.

Outre le fait de pointer les difficultés et les facilités de la mise en place du projet au sein des établissements scolaires, les réunions de comité de suivi local permettent de diffuser l'information et les résultats auprès des directions des écoles et des partenaires directement impliqués dans l'insertion socio-professionnelle des jeunes.

Lors de ces réunions, il se dégage régulièrement des pistes d'actions pour faciliter le travail des référents-coordonateurs. De même, de nombreux partenaires suivant le projet se proposent pour venir expliquer leur action aux référents-coordonateurs en vue d'une meilleure coordination et dans un objectif d'efficacité optimal.

Comité pédagogique

Le comité d'accompagnement pédagogique assure le suivi et le bon déroulement du projet au travers de réunions mensuelles (de 6 à 8 fois par an) réunissant les référents-coordonateurs et les coordinateurs pédagogiques. Les comités d'accompagnement pédagogique sont mis en place distinctement sur les deux zones (bassin de Namur et bassins de Liège, Huy-Waremme et Verviers). Une ou deux fois par an, une réunion commune aux deux zones est organisée afin de donner au projet une plus grande cohérence et un meilleur partage d'expériences.

Lors de ces réunions, les objectifs des coordinateurs pédagogiques sont principalement de :

- Proposer aux référents-coordonateurs des informations régulières concernant l'évolution du projet « Transition/Insertion »
- Donner des informations utiles concernant les aspects plus administratifs du projet aux référents-coordonateurs (principalement pour les écoles entrantes)
- Suivre des cas particuliers exposés et rechercher des solutions
- Apporter des "d'outils" méthodologiques
- Inviter des partenaires de l'insertion socioprofessionnelle en vue de donner une information précise sur des sujets variés.
- Favoriser les échanges des « bonnes pratiques » et la mixité des réseaux

Les coordinateurs-pédagogiques sont aussi le relais avec le CCGPE, l'EWETA et les directions d'écoles ainsi qu'avec les différents partenaires.

Ils sont chargés de la rédaction du rapport annuel et mettent tout en œuvre pour assurer la publicité du projet.

Ils participent à différents groupes de travail, colloques, ...

Recul réflexif et perspectives

Chaque année, le projet Transition Insertion 2020 permet de nouvelles actions mises en place et réalisées auprès des jeunes par les référent·e·s-coordonateurs·trices.

Lors des précédentes rédactions des rapports annuels nous notons une évolution progressive du métier des référent·e·s-coordonateurs·trices se traduisant notamment par une connaissance toujours meilleure des processus de la transition et de celle des outils et partenaires d'une insertion réussie.

Cette année, un changement majeur s'est précisé dans la grande majorité des établissements.

En effet, dans l'analyse minutieuse des rapports d'activités, nous voyons apparaître pour la première fois un élément se retrouvant à présent dans la quasi-totalité des établissements scolaires et pouvant être résumé sous le terme de COLLABORATION

Collaboration avec les directions, les équipes pédagogiques, les CPMS, ... mais également avec les structures extérieures aux établissements scolaires. Ce ne sont plus seulement les

référent·e·s-coordonateurs·trices qui sollicitent les partenaires mais ceux-ci qui viennent vers les référent·e·s-coordonateurs·trices.

Si la fonction de référent·e·s-coordonateurs·trices semble être rentrée dans les habitudes scolaires, elle est également reconnue par les partenaires de l'insertion socioprofessionnelle.

La force, la cohérence et la régularité des actions menées par les référent·e·s-coordonateurs·trices du projet Transition Insertion 2020 ont abouti à une légitimation « informelle » de la fonction tout à fait reconnue aujourd'hui auprès des différents acteurs·trices.

Dès lors qu'elle apparaît être légitimée sur le terrain au sein des familles, des écoles et auprès des structures d'insertion socioprofessionnelle, la question de sa pérennisation paraît primordiale. De nombreux référent·e·s-coordonateurs·trices nous ayant sollicités pour être les relais de leur demande de légitimation de cette profession au sein de la FWB, nous souhaitons que l'année 2017 voit se poser les premières bases de réflexion, de réponse à cette question.

L'année 2016 est une année placée d'une part sous le signe de la concertation et de la collaboration avec les équipes éducatives et d'autre part sous celui de la « légitimation de fait » de la fonction de référent dans et hors des écoles

Merci à toutes et tous pour votre engagement !



LE FONDS SOCIAL EUROPÉEN, L'INITIATIVE POUR
L'EMPLOI DES JEUNES ET LA FÉDÉRATION WALLONIE-
BRUXELLES INVESTISSENT DANS VOTRE AVENIR